

Document à l'intention des parents et au protecteur régional de l'élève

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école: (LIP art. 83.1).

Nom de l'établissement : Centre d'éducation des adultes L'Escale

Actions réalisées pour l'année scolaire : 2023-2024

Activités réalisées en lien avec l'objectif 1 : S'assurer que tout le personnel comprenne et applique les règles de vie.

- Formation donnée à tout le personnel sur la gestion de crise et le bien-être;
- Diffusion des règles de vie du centre aux élèves lors de chaque accueil et au courant de l'année selon les besoins;
- Ajout d'une version interactive (*Genially*) sur le site web de l'école *Pour un climat scolaire bienveillant et sécuritaire à l'école*;
- Publication du plan de lutte sur le site Internet de L'Escale;
- Envoi d'une lettre à tous les parents d'élèves mineurs (incluant un lien pour consulter le plan de lutte).

Activités réalisées en lien avec l'objectif 2 : Impliquer les élèves dans la prévention de la violence et de l'intimidation et à la prise de décision.

- Formation d'un comité climat/bien-être en début d'année pour faire l'analyse des besoins des élèves. Ce comité inclut des élèves, des membres du personnel de chacun des secteurs de formation et la direction;
- Sondage distribué aux élèves afin de mieux cerner leurs besoins en matière de prévention et de valider leur bien-être à l'école;
- Ajout d'une boîte de dénonciation (caractère secret et confidentiel) réalisée par une élève du centre;
- Aménagement des lieux selon les besoins nommés par les élèves (endroit calme pendant les pauses et les heures de dîner, zone artistique, espace sportif extérieur et tables de pique-nique);
- Mise en place d'activités en lien avec les priorités ressorties par nos élèves dans chacun des secteurs de formation. Priorité d'action en francisation : développer des compétences pour la gestion du stress et de l'anxiété chez les élèves. Priorité d'action en I.S. : favoriser l'intégration des élèves aux autres secteurs de formation. Priorités d'action à la FGA : aménager les lieux pour avoir un environnement calme et paisible, promouvoir de saines habitudes de vie et développer des compétences pour la gestion du stress et de l'anxiété.



Activités réalisées en lien avec l'objectif 3 : S'assurer d'un minimum de cinq activités par année pour le développement des compétences socio-émotionnelles.

- Activités en lien avec le bien-être des élèves et les saines habitudes de vie :
 - Quatre ateliers sur la gestion du stress et de l'anxiété et deux ateliers sur les saines habitudes de vie (programme hors-piste);
 - Six ateliers sur la gestion des émotions offerts par Alter Agir à un sous-groupe de garçons et une présentation offerte à tous les élèves;
 - Outil plastifié en format de poche : *Stratégies pour prendre soin de moi*;
 - Cinq journées de cuisine collective offertes aux élèves en collaboration avec le Réseau d'entraide des Appalaches;
 - Pauses prolongées avec collations dans le but de réunir les élèves et le personnel;
 - Activité extérieure : le Carnaval de L'Escale ;
 - Friperie de L'Escale pour les élèves en besoin. Plus de 200 manteaux d'hiver ont été distribués. Des élèves y font aussi du bénévolat.
 - Activités de peinture au café offertes par un groupe d'élèves en intégration sociale à l'ensemble des élèves du centre;
 - Activités sportives (patin, hockey, ski, raquette, glissade, escalade, basketball, etc.);
 - Douze ateliers *Mes finances, mes choix* offerts par le Carrefour Jeunesse Emploi Frontenac;
 - Soulignement de la semaine de la persévérance scolaire;
 - Échange de cartes d'encouragement en forme de cœur entre élèves ainsi qu'entre élèves et membres du personnel (en collaboration avec les élèves en intégration sociale);
 - Projet Nature Nourricière (aménagement d'espaces fruitiers dans la cour extérieure de l'école).
- Activités en lien avec la prévention des dépendances :
 - Présence d'une intervenante en dépendance dans le centre;
 - Trois ateliers *À deux doigts de ta limite* offerts par l'intervenante ;
 - Présence un midi du VR *Mobile-360* du Centre Domrémy des Appalaches dans le stationnement;
 - Une activité de *Jenga* en lien avec la consommation et les services offerts;
 - Conférence présentée aux élèves par une policière sur la consommation de drogues (prévention).
- Activités pour faire connaître aux élèves les ressources et organismes d'aide de la région:
 - Visite du *Salon des organismes communautaires* à la Cache du Domaine;
 - Présentation des services offerts par le CALACS avec une intervenante du milieu et sensibilisation au consentement et aux agressions à caractère sexuel;
 - Tournée de classe par la psychoéducatrice pour faire connaître les ressources d'aide aux élèves;
 - Affiche « *Saviez-vous que* » sur les différentes ressources/organismes de la région pendant la semaine de la prévention du suicide;
 - Distribution de dépliants et d'affiches plastifiées des ressources d'aide de la région.
- Activités offertes aux membres du personnel pour favoriser leur bien-être (activité plein air, semaine de l'ami secret, activités selon les fêtes).



Constats

- Des liens se sont créés entre les élèves des différents secteurs de formation (IS, FGA et francisation) ainsi qu'avec les membres du personnel;
- Fort sentiment d'appartenance à l'école. Les élèves expriment qu'ils sont bien dans le centre et ils ont le goût de s'impliquer;
- Plusieurs élèves qui ont terminé leur formation reviennent saluer le personnel;
- Les élèves se sentent respectés et en sécurité dans le centre;
- Sensibilisation et acceptation des différentes cultures entre les élèves;
- Les élèves sentent le support des membres du personnel lors de situations conflictuelles. Chaque personne impliquée est prise en charge et reçoit l'aide nécessaire. Un suivi est assuré par les intervenantes. Les mesures disciplinaires sont appliquées sur-le-champ par la direction;
- Nombre restreint de situations conflictuelles (trois traitées à L'Escale et deux à Marius-Ouellet). Plusieurs de ces situations se sont passées à l'extérieur de l'école, mais les élèves se côtoient par la suite à l'école;
- Nous n'avons pas constaté de récurrence majeure à la suite des événements conflictuels.

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire :

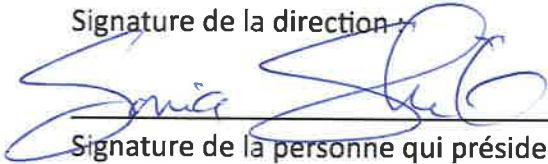
- Réaliser des activités de prévention et d'information en lien avec la cyberintimidation;
- Demander la présence du service policier à titre préventif;
- Faire un rappel des règles de vie du centre au retour en janvier (lors de la première journée d'école en 2025) en même temps que l'accueil des élèves, avec café et collations;
- Fabriquer des affiches de sensibilisation et de rappel de la présence d'une boîte de dénonciation (penser à un visuel pour faciliter la compréhension de nos élèves en francisation). Affiches à placer sur le babillard et dans les salles de bain;
- Offrir des rencontres d'information pour les parents d'élèves de moins de 18 ans;
- Continuer de favoriser l'implication de tous les membres du personnel dans l'application des règles de vie;
- Continuer d'impliquer les élèves à certains comités lorsque c'est jugé pertinent;
- Former le personnel pour le programme PRES;
- Favoriser la présence d'enseignants lors de certaines activités étudiantes, présentations d'ateliers au centre;
- Former tous les intervenants sur les actes de violence à caractère sexuel.

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école. Source : adapté du document du Centre de services de la Rivière-du-Nord développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL

* Date d'adoption d'évaluation annuelle des résultats par le CÉ (Art. 83.1) : 2024-06-05

R. d.

Signature de la direction :



Signature de la personne qui préside au Conseil d'établissement :

No. de résolution : CE-23-24-641

5 juin 2024

Date :

5 juin 2024

Date :